

■ **Fondation Dr Henri Mutrux**, à Sainte-Croix, CH-550-0174634-0, permettre l'attribution annuelle d'un prix destiné à récompenser un élève d'origine vaudoise ou domicilié à Sainte-Croix (FOSC du 05.02.1996, p. 703). Statuts modifiés le 26 avril 2005 (décision du Département des finances du canton de Vaud). Nouveau but: permettre l'attribution annuelle, au moyen des revenus du capital de dotation qui ne peut être entamé, d'un prix destiné à récompenser un élève d'origine vaudoise ou domicilié à Sainte-Croix, fréquentant les écoles de cette commune, qui aura fait le plus de progrès tout au long de sa scolarité; améliorer les conditions de la vie scolaire des élèves; favoriser les échanges linguistiques; attribuer des subsides aux camps et courses d'études et attibuer des prix spéciaux aux élèves particulièrement méritants.

Journal no 4723 du 02.05.2005
(02827980 / CH-550.0.174.634-0)